

Le Transmetteur



Préparation pour le scrutin : Les membres du STT assistent aux assemblées constitutionnelles partout au Canada

Photo : Des membres du STT à une assemblée constitutionnelle à Burnaby, en Colombie-Britannique, le 24 septembre 2012.

- Message du président • Changements proposés aux statuts du TWU-STT
- Cyclo-défi Enbridge contre le cancer • L'importance des délégué(e)s syndicaux dans le lieu de travail
- Avis important aux membres du RRTT

Message du président



Chers membres,

Cette dernière fête du Travail nous rappelle à quel point nous sommes chanceux d'être des travailleurs syndiqués au Canada et de jouir d'une telle qualité de vie. C'est aussi une journée pour réfléchir sur notre rôle dans la société et sur nos objectifs communs. Les syndiqués du monde entier se sont réjouis lorsque nos confrères et consœurs d'Alma,

au Québec, soumis à un lock-out par Rio Tinto Alcan, ont finalement conclu un accord avec la société. L'union fait la force.

ont intensifié leurs efforts pour éliminer la collecte obligatoire de cotisations syndicales par les employeurs. Cette loi veille à ce que tous les membres d'une unité de négociation contribuent au coût du travail du syndicat. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés et regarder notre classe moyenne s'éroder alors que les gouvernements augmentent les allègements fiscaux aux entreprises et aux riches. Le droit fiscal devrait encourager les entreprises à garder les emplois au Canada et les riches devraient payer leur juste part pour le bien public. Les syndicats offrent une voix forte aux travailleurs et celle-ci prend de l'importance au fur et à mesure que nos droits sont limités chaque jour.

« Cette dernière fête du Travail nous rappelle à quel point nous sommes chanceux d'être des travailleurs syndiqués au Canada et de jouir d'une telle qualité de vie. »

Il est clairement avantageux pour les travailleurs d'être syndiqués et cela rapporte aussi aux collectivités où nous vivons. En moyenne, les travailleurs canadiens qui sont membres d'un syndicat gagnent 5,11 \$ l'heure de plus que les non-syndiqués. Cela se traduit par l'injection de 793 millions de dollars de plus chaque semaine dans l'économie pour soutenir les collectivités et les entreprises locales.

Les lois actuelles sur le travail ont été soigneusement construites au fil des générations. Ces lois visent à protéger les travailleurs et leurs familles. Les gens méritent des emplois décents et des salaires qui peuvent soutenir une famille.

Les gouvernements et certains dans l'élite patronale ne souhaitent rien d'autre que d'éliminer ces lois.

Le Comité d'action politique (CAP) a communiqué avec tous les délégués du Congrès du STT, aux membres du Conseil exécutif, ainsi qu'aux présidents et secrétaires-trésoriers des sections locales, en leur faisant parvenir une trousse d'information sur le projet de loi C377 et en les exhortant à rencontrer leur député local. Le CAP a également travaillé au sein du mouvement ouvrier en général pour informer l'ensemble de nos confrères et consœurs de partout au Canada sur le projet de loi C377 et sur ses effets négatifs sur les syndicats. Nous sommes heureux d'apprendre que le Nouveau Parti démocratique fédéral a discuté le projet de loi C377 lors de leur dernière réunion de caucus et qu'il continuera à s'opposer farouchement au projet de loi C377.

Après l'élection d'un gouvernement péquiste au Québec, et en représailles contre l'appui au PQ d'un syndicat de la fonction publique fédérale, un député conservateur et des groupes de réflexion de droite

Beaucoup ont été consternés et confus de voir la première ministre élue, Mme Pauline Marois, retirée de la scène lors de son discours de victoire du Parti québécois. Nous avons tous été attristés d'apprendre la nouvelle des événements tragiques qui ont eu lieu à l'extérieur du Métropolis à Montréal. Nos pensées et nos condoléances vont aux familles des victimes.

La victoire PQ a été éclipsée par cette tragédie insensée, mais une chose est claire : les Québécois ont exigé et ont obtenu le changement. Le PQ a toujours été favorable aux syndicats et nous sommes persuadés que ce parti continuera d'appuyer les droits des travailleurs et des syndiqués du Québec.

Tenez-vous informer des nouvelles du Syndicat en visitant le site Internet au www.twu-stt.ca, en assistant aux réunions de votre section locale ou en parlant à un délégué ou représentant syndical.

Solidairement,

George Doubt

Président national du STT

Changements proposés aux statuts du TWU-STT - 2012

Message du secrétaire-trésorier, Michael Thompson, du STT qui a été diffusé à l'origine comme bulletin le 15 août 2012.

Des assemblées spéciales, qui ont débutées le 4 septembre, seront menées à travers le Canada jusqu'au 25 octobre pour faciliter le processus de ratification des changements proposés aux Statuts et à la structure, ainsi que l'augmentation des cotisations; elles comprendront une présentation spéciale par les membres du Comité des Statuts et d'un vice-président pour faire ressortir et pour expliquer les changements structurels proposés.

Les membres qui ne peuvent pas y assister peuvent demander un bulletin d'électeur absent conformément à l'article XIX (5) en soumettant le formulaire de demande de bulletin d'électeur absent en ligne.

Un bulletin d'électeur absent peut être émis par le secrétaire-trésorier du Syndicat à la demande écrite d'un membre

avant la réunion et uniquement pour les élections concernant des questions relevant de la compétence du Congrès ou du Conseil exécutif. Un électeur absent peut être un membre qui est au travail, malade, en congé ou résidant d'un endroit d'où il ne peut pas se rendre au lieu du scrutin.

En tant que membre, vous aurez un choix important à faire en ce qui concerne la façon dont vous souhaitez voir comment votre Syndicat sera financé et structuré; ceci est l'occasion de vous informer et de faire entendre votre voix sur ces questions des plus importantes.

Solidairement,

Michael Thompson

Secrétaire-trésorier national



Un membre du STT participera au Cyclo-défi Enbridge contre le cancer en 2013

immense optimisme et courage face au diagnostic ont inspiré Tom. Suite à cette nouvelle dévastatrice et après avoir subi deux opérations et des traitements de radiothérapie, la famille Lageston a appris que leur fille Charlotte était atteinte de leucémie, en mars 2012. La conjointe de Stefan, Taleen, a créé le blogue en ligne « The Adventures of Brain Tumour Man and Superchuck » pour relater des progrès de la famille Lageston à leur entourage.

Le Cyclo-défi Enbridge contre le cancer au profit de la Fondation du cancer de la Colombie-Britannique est une épreuve à vélo de deux jours parcourant la région du Pacifique du Canada, de Vancouver à Seattle, qui se tiendra les 15 et 16 juin 2013. Les fonds amassés lors du Cyclo-défi Enbridge contre le cancer serviront à financer la recherche, l'enseignement exemplaire et des soins de santé de qualité, grâce à la Fondation du cancer de la Colombie-Britannique, une des fondations les plus influentes de recherche et de soins

de santé sur le cancer.

Tom participera à l'événement cycliste avec son équipe « Nothing Butt Class » et apprécierait grandement toute forme de soutien. Assurez-vous de suivre les progrès de l'équipe qui seront affichés en ligne avant et après le parcours ou visitez la page de Tom pour faire un don. Tom a de plus informé le STT que Telus s'est engagé à verser jusqu'à 500\$ par année civile pour les dons recueillis et il tentera donc vigoureusement d'ici les 15 et 16 juin prochains de se qualifier pour la somme de 1 000\$, couvrant ainsi deux années civiles.

Liens en anglais :

Tom's Enbridge Ride to Conquer Cancer page: www.conquercancer.ca/site/TR/Events/Vancouver2013?px=3110037&pg=personal&fr_id=1441

Blogue: The Adventures of Brain Tumour Man and Superchuck
<http://theadventuresofbraintumourman.blogspot.ca/>

Charlotte's Army
www.charlottesarmy.com



Membre du STT, Tom Cusick, de la section locale 32, commence son entraînement pour 2013.

Les membres du STT font régulièrement don de leur temps pour des causes significatives. Lorsque Tom Cusick, un technicien en réparation de câblage chez Telus et membre de la Section locale 32, a communiqué avec le STT à propos de sa prochaine participation à l'événement cycliste et collecte de fonds du Cyclo-défi Enbridge contre le cancer, il a expliqué qu'il le faisait pour ses ami(e)s et les membres de sa famille touchés par le cancer.

Parmi ces gens figure son ami et coéquipier de rugby à l'université de Simon Fraser, Stefan Lageston, qui a été diagnostiqué d'une tumeur du cerveau en décembre 2010. Son

Fête du Travail 2012



Jeux amusants pour les enfants.

Des milliers de travailleur (euses) au Canada ont célébré lors de la dernière fête du Travail. Des Canadien(ne)s d'un bout à l'autre du pays se sont rassemblés solidairement lors de marches et de pique-niques. Les membres syndiqués ont fièrement agité les bannières et drapeaux de leur syndicat, comprenant très bien l'importance et le rôle historique qu'ont joué les syndicats de transformer les milieux de travail et d'améliorer les droits des travailleurs (euses) dont nous bénéficions aujourd'hui.



Paix et amour.



Musique formidable.

La liste des avantages attribués directement ou indirectement à la lutte du mouvement ouvrier au nom de tous les travailleurs est longue. L'assurance-chômage, l'indemnisation des accidentés du travail, les prestations de maternité, l'aide sociale, les pensions et les soins de santé, pour n'en nommer que quelques-uns.

Malheureusement, de nombreux travailleurs (syndiqués et non syndiqués) acceptent simplement ces avantages sans plus y réfléchir. Le mouvement ouvrier s'est battu pour les obtenir et travaillera aussi fort pour les conserver.

« Le moment de vérité » est dédié à ces travailleurs.

Par June Wilson, tiré du livre « Down – But Not Out » (« Au tapis, mais pas hors combat »), 1985

Le moment de vérité

Si vous ne ressentez pas de douleur
Quand vous voyez votre prochain
Dépouillé de son amour propre et de sa dignité
Qui trime pour un maître
Qui possède même son âme
En brandissant presque constamment
La massue de la peur
Si vous ne ressentez aucune indignation
Quand vous voyez une consœur humiliée
Et pensez qu'elle le mérite
Et reprenez ensuite vos activités,
Heureux et soulagé
Mais n'adhérez jamais à un syndicat
Le syndicat n'est pas pour vous

Si vous croyez que l'aide sociale
Est un mode de vie
Qui satisfait adéquatement tous les besoins,
Croyez que le malheur de cet homme
Est à la mesure de son mérite
Et vivez votre vie vous soumettant
Aux croyances de l'homme riche
Si les cris des enfants battus
Et des affamés ne suffisent pas
À changer votre point de vue
Alors, accumulez vos pièces d'argent
Vous les avez gagnées avec votre âme.
Mais n'adhérez jamais à un syndicat
Le syndicat n'est pas pour vous

Si vous avez tiré profit des luttes
Menées par plusieurs qui ont donné leur vie
En acceptant les avantages gagnés par les syndicats
Comme l'assurance-emploi, l'aide sociale
Ou votre maigre pension de vieillesse,
Vous portez le sang des travailleurs
Tombés sous le feu des canons.
Mais si vous êtes tout à fait satisfait
De récolter les fruits semés
Sans n'avoir jamais cotisé,
Alors, allez à votre Créateur
Mais cachez vos mains sanguinolentes
Mais n'adhérez pas à Son syndicat
Son syndicat n'est pas pour vous.

L'importance des délégué(e)s syndicaux dans le lieu de travail

Texte soumis par : Perry Pasqualetto, agent d'affaires – Burnaby, C.-B.



Les représentant(e)s ou délégué(e)s syndicaux jouent un rôle très important, stimulant et enrichissant au sein d'un syndicat. La raison étant que les délégué(e)s syndicaux se trouvent sur la ligne de front dans la lutte pour développer un Syndicat fort et actif dans le lieu de travail – un syndicat qui peut grandement améliorer la vie de nos membres.

Les délégué(e)s syndicaux détiennent un immense pouvoir quant à l'estime et à la confiance qu'ont nos membres à l'égard du Syndicat. Ils sont les représentant(e)s du Syndicat que nos membres côtoient quotidiennement au travail. Par l'entremise de cette situation privilégiée, les délégué(e)s syndicaux ont l'occasion de dynamiser et de mobiliser les membres, la source de la force de notre Syndicat.

Les délégué(e)s syndicaux remplissent régulièrement un certain nombre de tâches. Ils exercent une influence considérable dans le lieu de travail, sensibilisent leurs collègues afin d'agir collectivement, communiquent avec les travailleurs (euses), dirigeant(e)s syndicaux et gestionnaires, et représentent les membres. En effectuant bien ces tâches, les délégué(e)s syndicaux gagnent la confiance et le respect de leurs collègues. Et ainsi, ils peuvent accomplir pleinement leur principale responsabilité de mobiliser et d'encourager les membres à participer activement et à s'impliquer au sein de leur syndicat.

L'engagement des membres quant aux activités et actions syndicales renforce le Syndicat dans le lieu de travail. Un syndicat fort est davantage en mesure de protéger les droits des membres et de lutter pour de meilleurs salaires, horaires,

conditions de travail, et une bonne qualité de vie au travail.

Les membres d'un syndicat qui ont des délégué(e)s syndicaux efficaces dans leur lieu de travail sont :

- Significativement plus susceptibles de ressentir l'efficacité du syndicat dans la réalisation d'améliorations liées à leur emploi ;
- Beaucoup plus susceptibles de ressentir que le syndicat se préoccupe de leur bien-être ;
- Plus susceptibles d'appuyer le traitement de griefs et de formuler des griefs ;
- Plus susceptibles de se référer au syndicat, plutôt qu'à l'équipe de gestion, pour régler des problèmes liés à leur contrat de travail ;
- Plus optimistes quant à la capacité de leur syndicat à négocier ;
- Plus susceptibles de percevoir l'importance des efforts concertés du syndicat ; et
- Plus susceptibles de se porter volontaires pour participer aux activités syndicales.

Les délégué(e)s syndicaux forment la pierre angulaire de notre Syndicat, et l'efficacité des délégué(e)s syndicaux aide à bâtir un syndicat plus fort. Pour savoir comment devenir délégué(e) et pour en apprendre davantage sur la formation de délégué(e), veuillez s'il vous plaît visiter dès aujourd'hui le www.twu-stt.ca/fr/education.



Le jeudi 5 juillet 2012, les travailleurs (euses) chez Rio Tinto à l'aluminerie d'Alma, au Québec (approximativement 200 km au nord de la Ville de Québec) ont ratifié l'entente de principe négociée quelques jours auparavant. La nouvelle entente, qui sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015, empêche toute mise-à-pied pour toute la durée de la Convention collective. Bien que le syndicat ait été forcé de faire de nombreuses concessions, dont la disparition de l'accréditation du Centre de réfection des cuves, le syndicat a réussi à atteindre l'un de ces

Les travailleurs (euses) chez Rio Tinto ratifient une nouvelle entente

principaux objectifs de limiter la sous-traitance à 10 pourcent du nombre d'heures de travail effectuées par les travailleurs (euses) syndiqués.

Le 1er janvier 2012, l'entreprise a mis en lock-out environ 780 travailleurs (euses) suite à un conflit entourant le recours à la sous-traitance pour remplacer les travailleurs (euses) retraités. L'usine avait poursuivi ses activités à une capacité réduite de 224 employé(e)s non-syndiqués. Malgré cette entente, le syndicat a annoncé qu'il continuera de lutter contre l'accord secret conclu en 2007 entre le gouvernement du Québec, Hydro-Québec et Rio Tinto. Cet accord stipule qu'Hydro-Québec doit acheter toute hydroélectricité non

utilisée de Rio Tinto lors d'un lock-out ou conflit de travail. Rio Tinto aurait empoché 60 millions de dollars pendant le lock-out grâce à la vente de son hydroélectricité à Hydro-Québec.

Le STT est heureux qu'une entente favorable aux travailleurs (euses) soit intervenue, mettant ainsi fin au conflit de travail, et est fier d'avoir « adopté » cinq travailleurs (euses) des Métallos au coût total de 500\$ par mois pour la Section locale 1005 (Les Métallos ont lancé la campagne « adopter un travailleur » pour aider les membres et leur famille, et avaient demandé aux Syndicats de contribuer 100\$ par mois pour chaque travailleur (euse) en lock-out).

Avis important aux membres du RPTT

En 2012, le gouvernement fédéral a annoncé des modifications à la Sécurité de la vieillesse (SV) qui auront une incidence sur les membres nés le ou après le 1er avril 1958. Ces changements sont les suivants :

- À partir du 1er avril 2023, l'âge d'admissibilité à la SV et du Supplément de revenu garanti (SRG) sera progressivement porté de 65 à 67 ans, avec la mise en œuvre complète d'ici janvier 2029
- Concomitamment à l'augmentation de l'âge de l'admissibilité à la SV et au SRG, l'âge auquel l'allocation au survivant est fournie augmentera aussi progressivement de 60 à 64 ans aujourd'hui à 62 à 66 ans, à partir d'avril 2023

Actuellement, le Régime de pensions des travailleurs (euses) en télécommunications (RPTT) offre des formes intégrées optionnelles de pension aux membres prenant leur retraite avant l'âge de 65 ans. Ces options intégrées comprennent une combinaison de leurs prestations accumulées avec les prestations maximales du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse à la date de la retraite du participant. Les options intégrées permettent à un membre de recevoir une part plus grande de leur pension avant l'âge

de 65 ans, l'âge à partir duquel la pension sera réduite pour le reste de sa vie.

En raison des modifications apportées au programme de la Sécurité de la vieillesse, les options intégrées qui comprennent la SV auraient un impact négatif sur les membres lorsqu'ils atteignent 65 ans, les laissant avec un revenu beaucoup plus faible que prévu.

À compter du 1er avril 2013, le RPTT n'offrira plus d'options intégrées qui comprennent la sécurité de la vieillesse. Le régime continuera cependant d'offrir aux membres des options intégrées avec le Régime de pensions du Canada. Cette modification s'appliquera à tous les membres qui prennent leur retraite le ou après le 1er avril 2013.

Les membres qui planifient leur retraite et qui possèdent une estimation de leur pension en date du 1er avril 2013, ou après, et qui comprend la SV dans les options intégrées souhaiteraient peut-être revoir leurs options en tenant compte de ce changement.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le bureau d'administration au (604)430-1317 ou sans frais au 1-877-430-3302.

Célébration d'un centenaire en Alberta

Cette année, la Fédération du travail de l'Alberta célèbre son 100e anniversaire et lance le Projet 2012 en collaboration avec l'Institut albertain d'histoire ouvrière pour souligner le rôle qu'ont joué en Alberta les travailleurs (euses), leurs syndicats et les organismes communautaires dans le développement de la province.

Le Projet 2012 est l'aboutissement de plusieurs mois de travail ardu de la part de nombreux syndicats, affiliés et non-affiliés à la Fédération du travail de l'Alberta qui ont collaboré avec l'Institut albertain d'histoire ouvrière afin de chercher et de produire du matériel, ainsi que pour promouvoir des activités sur l'histoire du syndicalisme en Alberta. Certaines de ces initiatives ont incluent entre autres des activités communautaires, des événements spéciaux, de la recherche, des dons, une conférence de l'Institut albertain d'histoire ouvrière de deux jours sur l'histoire du syndicalisme et une fête d'une journée pour célébrer le syndicalisme ayant eu lieu le 16 juin 2012 au parc Fort Edmonton.



Photo fournie par la Fédération du travail de l'Alberta.

Le STT est fier d'avoir contribué au Projet 2012 et tient à reconnaître les efforts de tout le monde qui ont aidé à concrétiser ce projet.

Pour de plus amples renseignements sur le Projet 2012, veuillez visiter le site Internet de la Fédération du travail de l'Alberta au www.afl.org ou le site Internet de l'Institut albertain d'histoire ouvrière au www.labourhistory.ca (sites en anglais).



Photo soumise par Betty Lockhurst, agente d'affaires - Calgary.



Photo fournie par la Fédération du travail de l'Alberta.

Des luttes pour le bien commun

Les 100 ans de syndicalisme de la Fédération du travail de l'Alberta démontre la force d'une communauté

La Fédération du travail de l'Alberta célèbre fièrement son centenaire en 2012. Plusieurs activités se sont déroulées au cours de l'année en Alberta et une journée de fête au parc Fort Edmonton est venue marquer le point culminant des célébrations, le 17 juin 2012. L'article suivant, écrit par Ricardo Acuña, Directeur exécutif de Parkland Institute, a été publié peu de temps après et est paru originellement sur vueweekly.com. L'auteur a accordé au STT la réimpression de cet article.

Ce mois-ci, la Fédération du travail de l'Alberta célèbre son 100^e anniversaire. À ce jour, de nombreuses activités festives ont été organisées, dont la publication d'un livre, le dévoilement de monuments et de plaques, des expositions dans des galeries d'art, des musées et des bibliothèques partout dans la province, une tournée de concerts de Maria Dunn, une conférence sur l'histoire du syndicalisme, un repas honorant le personnel et les membres élus, et bien plus encore.

Mais personnellement, l'évènement qui se démarque est la journée de fête au parc Fort Edmonton qui a eu lieu samedi dernier. Cette journée a été remplie d'histoire, de musique, de vidéos, de discours, de jeux pour les enfants, d'un thé pour les aînés, d'un resto-bar terrasse et d'un repas formidable.

Par contre, rien n'a été aussi marquant que les gens présents et l'énergie dégagée. Les membres, les dirigeant(e)s et le personnel étaient tous attendus, mais les militant(e)s venant de tous les coins de la province, les leaders communautaires, les conseillers(ères) municipaux, les membres de l'Assemblée législative, les artistes et musicien(ne)s, les représentant(e)s de divers organismes sans but lucratif, et les gens de toutes générations, ont rendu cet événement bien différent des autres. Cette authentique célébration, forte et agréable, a révélé la solidarité d'une communauté. La réussite de cet événement ne devrait pas être étonnante, pourtant tel est le cas pour différentes raisons.

Partout en Alberta et au Canada, les syndicats sont dans la ligne de mire des gouvernements déterminés à faire régresser les progrès des 100 dernières années et à renverser les conditions de travail obtenus par les travailleurs(euses)

qui se sont battus non seulement pour leur propre bien-être, mais aussi pour le bien commun de notre société.

En même temps, les organismes communautaires et sans but lucratif, les personnes âgées, les groupes environnementaux et de personnes sous pression subissent aussi un assaut gouvernemental. Des programmes perdent leur financement, des militant(e)s de tous genres sont dénigrés et l'insurrection est écrasée.

Selon les politicien(ne)s conservateurs et les médias traditionnels, les syndicats sont désuets et inutiles, pourtant l'ambiance et l'attitude des gens à l'évènement de samedi ont peint une tout autre image de la situation.

Réunir tous ces groupes de la communauté pour une véritable journée de fête en période difficile n'est pas une mince affaire. La Fédération du travail de l'Alberta devrait être félicitée pour cet accomplissement. Au-delà des efforts impressionnants déployés pour organiser cet événement, la journée de fête de samedi dernier a joué un rôle extrêmement important.

Cette journée a démontré le pouvoir d'une communauté et une célébration des personnes engagées dans la tâche ardue d'apporter des changements progressifs à notre province et à notre pays. Il est trop facile de s'attarder sur les échecs et de se laisser accaparer par l'immédiat impératif de notre sort et de nos propres organismes.

Se rassembler pour célébrer nous rappelle que nous ne sommes pas seuls dans nos combats et qu'ensemble nous avons réalisé de grands accomplissements. Rassembler une communauté, dont nos enfants, nos aînés et nos ami(e)s, nous rappelle le motif de notre engagement et nous fournit la force et motivation pour persévérer. De plus, cette journée de fête a été très importante car elle nous a proposé un plan d'avenir. Les défis que nous affrontons aujourd'hui sont significatifs, et à bien des égards trop intimidants et décourageants pour être relevés par un seul individu ou organisme. L'évènement de samedi nous rappelle que nous ne combattons pas seuls—que beaucoup de gens nous entourant partagent notre



vision de la société souhaitée. Notre défi est de délaissier notre égo et plutôt que de nous concentrer seulement sur notre sort et sur nos propres organismes, nous devons élaborer des stratégies ensemble afin d'accomplir les progrès voulus quant aux objectifs qui nous unissent.

La Fédération du travail de l'Alberta a été créée lorsque les fermiers, ainsi que les travailleurs (euses) urbains et ruraux se sont rendu compte que leurs combats étaient semblables. Cent ans plus tard, nous devons comprendre que les luttes menées par les environnementalistes, les aînés, les premières nations, les moins fortunés et les militant(e)s communautaires ont aussi beaucoup en commun avec les combats des syndicats et des travailleurs(euses). Honorons ces pionniers(ères) de la Fédération du travail de l'Alberta ainsi que les leçons de samedi dernier, et commençons à planifier l'avenir ensemble de sorte à assurer que dans 100 ans, les générations futures auront aussi de grands événements à célébrer.

Ricardo Acuña est directeur exécutif de Parkland Institute, un institut de recherche en politique, publique et non partisan, de l'Université de l'Alberta.

Rappel : Lettres de sanctions disciplinaires

Le STT tient à rappeler à tous les membres que l'article 10.03 de la Convention collective entre le STT et Telus permet le retrait de lettres de sanctions disciplinaires (dont les lettres d'avertissements) aux dossiers des employé(e)s deux ans après la date de l'incident à condition qu'il n'y ait aucun autre incident de nature semblable au dossier à l'intérieur de cette période de deux ans. Il y a eu un certain nombre de membres au cours des mois d'été qui ont reçu des sanctions disciplinaires suite à des lettres qui se trouvaient toujours à leur dossier.

Une journée dans la vie de...

« Une journée dans la vie de... » est une série continue d'articles soumis par les membres du STT sur la vie au travail, une expérience unique, des sujets connexes ou une création littéraire. L'article suivant a été présenté par un membre du STT et écrivain publié qui a demandé à rester anonyme.

Le travail d'un technicien de service Telus vient avec des expériences uniques. L'anecdote suivante a réellement mis mon calme à l'épreuve...

Un tesson de verre et une lame de rasoir sur la table de nuit. Vraiment ? Un étranger circule dans votre maison pour réparer votre accès à l'Internet. Le modem est dans votre chambre parce que vous m'avez dit que le modem était dans votre chambre et, pourtant, vous avez choisi d'y laisser ces objets bien en vue. Je me dis : « Un moment, je suis juste en train de faire des suppositions et des généralisations. » En supposant ? En supposant quoi ? Que peut-on faire d'autre avec un tesson de verre brisé et un rasoir ? Ses devoirs ?

Mauvais genre de lignes, petit futé.

Qu'est-ce que c'est alors ? Soit il y a une explication raisonnable, soit quelle [la cliente] ne se rend vraiment pas compte que ces objets sont là en présence d'un étranger et de ses enfants qui gambadent joyeusement dans la maison. Parce que rien de mauvais ne pourrait arriver avec des enfants et un rasoir, ou du verre, n'est-ce pas ?

Pas de voyant vert sur le modem.

Ça fait tellement longtemps, j'essaie de me rappeler ce qu'on m'a enseigné à faire. Suis-je censé signaler la situation ?

Débrancher, rebrancher le cordon d'alimentation.

Je veux dire, est-ce que je suis légalement tenu de signaler ceci ?

Le cycle de démarrage commence, il me reste une minute ou deux pour essayer de comprendre quel est le vrai problème ici.

Parce que de me trouver sur le plateau de tournage de la dernière émission « Hoarders » n'est pas mon plus gros problème.

Bon, souviens-toi de la formation initiale de l'entreprise il y a dix ans. D'accord. Ne rapportez pas la culture de marijuana. Elle reprendra à nouveau dans six mois et vous perdrez votre emploi si l'escroc se paie un bon avocat et dépose une plainte contre l'entreprise. Je me demande si c'est vrai ou si c'est le service juridique qui tente de limiter la responsabilité.

Concentre-toi. Bon. Violence faite aux enfants. La seule chose que je suis légalement tenu de déclarer est un cas de violence faite aux enfants. Eh bien, quelle est la définition de la violence faite aux enfants ? Je ne suis pas un flic ou un travailleur social. Je n'ai pas vu des ecchymoses sur le petit garçon quand je suis arrivé. Je n'en cherchais pas. Il semble heureux et assez bien équilibré ! N'est-ce pas ?

Toujours pas de voyant, le cycle de démarrage est terminé. Prochaine étape, aller chercher un modem neuf dans le camion et jeter un autre regard plus attentif sur lui pour voir si je peux découvrir quelque chose d'autre.

Je piétine du linge avec une odeur de moisi avec mes bottes sales en quittant la chambre des maîtres.

« Je cours juste vers mon camion. Nous allons essayer avec un nouveau modem pour voir comment ça va aller. Je reviens tout de suite. »

Aucune ecchymose. Elle ne le frappe pas devant moi. Elle ne renifle pas de lignes en même temps non plus.

Mais je sais ce qui se passe ici. Qu'advient-il si je prends le téléphone et que j'appelle ? Qui dois-je appeler ? Mon patron ? Est-ce que je crois vraiment qu'il va me protéger quand mes allégations sont remises en question ? Non, je ne crois pas.

Je branche le nouveau modem. Vert. Mon jour de chance.

« D'accord, tout fonctionne maintenant. Passez une bonne journée. »

Je m'éloigne en secouant la tête, tentant de calculer dans combien de temps je pourrai mettre la main sur la caisse de bière qui est dans mon frigo et essayer d'oublier ce que j'ai vu.

Les opinions exprimées dans cet article reflètent uniquement celles de l'auteur.

Signaler les cas de violence faite aux enfants

Quiconque ayant des motifs de croire qu'un enfant a été ou peut être victime d'abus ou de négligence est légalement obligé de signaler le cas.

Vous pouvez vous référer aux ressources suivantes pour l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec :

Alberta : 310-0000 (numéro sans frais et sans code régional pouvant être composé de partout en Alberta.)

Colombie-Britannique : 310-1234 (numéro sans frais et sans code régional pouvant être composé de partout en Alberta.)

Ontario : Sans frais – 1-866-821-7770

Québec : Sans frais – 1-866-532-2822 ou 1-800-263-2266 (en français seulement). Téléphonez au 8-1-1 pour toute urgence ou pour tout appel après les heures d'affaires.

Les enfants et adultes peuvent aussi téléphoner à Jeunesse, J'écoute au 1-800-668-6868 (anglais) ou au 1-800-263-2266 (français). Vous pouvez téléphoner sans frais à ces deux numéros de partout au Canada tout en préservant votre anonymat.



41e Congrès international de la CBTU

Texte Soumis par : Isabelle Miller, agente d'affaires – Québec et Maritimes

Le 41e Congrès international de la Coalition des syndicalistes noirs (CBTU) a eu lieu cette année à St Louis, Missouri, du 23 au 27 mai 2012. Ce fut un plaisir de compter parmi les 525 délégués votants présents, représentant plus de cinquante chapitres de dix régions. L'agent d'affaires du STT, Hans-Woosly Balan, et moi comptions parmi les 25 délégués du Canada.

Mon invitation au Congrès international de la CBTU venait du secrétaire-trésorier de la Fédération américaine du travail et Congrès des organisations industrielles (FAT-COI) pour l'État de New York, et la CBTU a généreusement défrayé le coût de ma participation. On m'a demandé de partager une version DVD de ma présentation à la CBTU et qui a été distribuée aux délégués du Congrès. Le Comité d'éducation du STT possède une copie du DVD qui est disponible pour visionnement sur demande des membres du STT. Le confrère Balan assistait au Congrès en tant qu'organisateur de la table d'articles promotionnels pour le chapitre de l'Ontario.

Le Congrès a débuté le jeudi 24 mai avec les salutations et remarques des représentants de la ville-hôte et du bureau du gouverneur. Le président William « Bill » Lucy a fait son rapport final du président, annonçant officiellement sa retraite en tant que président de la CBTU et appuyant la candidature de Terry Melvin, secrétaire-trésorier de la FAT-COI, au poste de président. La famille de Treyvon Martin et leur avocat se sont adressés à la délégation au sujet de l'importance de la lutte pour la solidarité, à la fois dans les syndicats et dans l'ensemble de la collectivité. La mère de Treyvon, une travailleuse syndiquée, a tenu à remercier la CBTU d'avoir soutenu sa famille et de l'avoir aidée à obtenir justice pour l'assassinat insensé et très médiatisé de son fils, Treyvon, en Floride.

J'ai assisté au déjeuner des femmes avec la représentante du Comité des femmes du chapitre, Marie Clarke-Walker, vice-présidente exécutive du Congrès du travail du Canada (CTC). L'oratrice principale était Mary Beth Maxwell, conseillère principale auprès du Secrétaire du Département américain du Travail, qui a transmis les salutations du président américain Barack Obama et a annoncé la nouvelle que le président

Obama avait intronisé Addie Wyatt, militante de la CBTU décédée en 2012, dans l'Ordre du Mérite du Travail des États-Unis.

Tout au long de la semaine, les délégués ont entendu des discours puissants et informatifs des représentants syndicaux invités. Le président de UNITE HERE (organisation syndicale de l'industrie du textile), John Wilhelm, a parlé des tactiques « diviser pour régner » visant différents groupes de la société, comme les Noirs, les autres minorités visibles, les Blancs, les GLBT, les femmes et les hommes, et a souligné la nécessité pour les travailleurs de redécouvrir le sens de la solidarité, sans succomber à des tactiques de division qui sont utilisées en politique, mais aussi dans le monde du travail.

Hector Sanchez, du Conseil du Travail pour l'avancement latino-américain (LCLAA), a parlé des points communs entre la lutte des travailleurs latino-américains et celle des Noirs dans les Amériques, affirmant que, entre l'Amérique latine et les États unis dans la plupart des cas et à des fins statistiques, le « L » pouvait être remplacé par un « N » et donner les mêmes résultats en matière de disparité salariale, de niveaux de pauvreté, de taux élevés d'abandon scolaire, etc.

Le président du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), Denis Lemelin, du Québec, a prononcé un



De G à D: Isabelle Miller (STT), Marie Clarke Walker (CTC).



Isabelle Miller, accompagnée de son conjoint Liam Joseph.

discours puissant aux délégués lors des allocutions de

solidarité. Lemelin a discuté des luttes des travailleurs des postes du Canada qui ont été frappés d'une loi de retour au travail par le gouvernement conservateur, et il a éclairé les délégués sur le mouvement des syndicats étudiants au Québec qui, jusqu'à récemment, se battaient contre les hausses de frais de scolarité.

À la fin des allocutions de

solidarité, les délégués ont étudié et adopté des résolutions. Parmi les résolutions présentées par la délégation canadienne, l'une a été renvoyée au Comité des Statuts et les autres ont toutes été adoptées à l'unanimité, donnant lieu notamment à de sérieuses discussions sur les régimes de retraite et sur les lois de retour au travail qui pourraient avoir des impacts transfrontaliers.

Les élections se sont tenues le dernier jour du Congrès pour les postes internationaux du Comité exécutif de la CBTU, donnant lieu à un tournant historique – l'élection par acclamation du président Terry Melvin. Tous les dirigeants ont également été élus par acclamation et nos postes respectifs de direction au sein de l'exécutif du chapitre de l'Ontario ont été conservés. Après le banquet de remise des prix de la dernière soirée du Congrès, les délégués ont été ravis par le discours du conférencier principal, le Révérend Jesse Jackson, mettant fin ainsi à un Congrès particulièrement productif.

Mise à jour du Comité de coordination du personnel d'usine

Le Comité de coordination du personnel d'usine (CCPU) a été créé afin d'aider le Syndicat quant aux programmes de réseautage qui sont essentiels à son succès et à sa préparation au cycle de négociation. L'un des mandats les plus importants du CCPU est de recueillir des informations et d'en coordonner le partage entre les sections locales et les membres du personnel d'usine.

Par conséquent, le CCPU travaille sur les initiatives suivantes :

1. Échanger des informations sur les griefs, de sorte que les membres du comité soient informés sur des problèmes éventuels
2. Discuter des nouvelles initiatives de la gestion et de leur impact sur les membres du personnel d'usine
3. Discuter des principaux enjeux « brûlants » pour le personnel d'usine et de ce qui peut être fait pour remédier à ces problèmes en milieu de travail

Les réunions du CCPU ont lieu par téléconférence, la première ayant eu lieu l'automne dernier. Le CCPU s'est également réuni à quelques reprises cette année.

Les membres du CCPU apportent à la discussion divers niveaux de compétences et de connaissances professionnelles. Les membres actuels du CCPU proviennent des sections des transports, des techniciens d'accès, des réseaux, de l'inspection et des réparations, et de TTV. En gardant à l'esprit qu'un comité directeur ne peut pas fonctionner sans la participation des délégués, il est nécessaire que ses membres soient plus représentatifs des diverses régions à travers le Canada.

Les membres du CCPU comprennent actuellement :

Brent Armstrong, section locale 41
 Roger Fairhurst, section locale 36
 Greg Kadey, section locale 204
 Ben Laakso, section locale 503
 Mike Lucas, section locale 16
 Karen Phillips, section locale 7
 Kelly Thompson, section locale 7
 Perry Pasqualetto, agent d'affaires

Si vous souhaitez devenir membre, veuillez consulter l'avis publié par le CCPU sur la page www.twu-stt.ca/fr/postes-au-sein-de-comités

Vos Nouvelles. Votre Futur.

- NOUVELLES DE DERNIÈRE HEURE
- INFOLETTRES
- BULLETINS
- ... ET BIEN PLUS ENCORE !

Allez au www.twu-stt.ca/fr/cybernouvelles

Retraités du STT – Mise à jour de la BCARTW et de la section locale 55

La BCARTW lance un nouveau site Internet

L'Association des travailleurs des télécommunications retraités de la Colombie-Britannique (BCARTW) a lancé la version mise à jour de son site Internet (en anglais seulement), www.bcartw.ca. Nous voulons faire de ce site un endroit où les membres retraités du STT viennent pour partager des histoires, des photos et d'autres informations.

Nous avons tous des anecdotes drôles ou touchantes des jours où nous étions au travail. Il y a beaucoup d'histoires d'intérêt général. Nous avons des membres qui ont excellé dans le service communautaire, le sport, le leadership, ou qui, de bien d'autres façons, ont fait une différence dans la vie des autres.

Ce site peut être un endroit où les gens viennent renouer avec de vieux amis ou peut-être, s'en faire de nouveaux. Tout au long de l'année, de nombreux groupes se réunissent à l'occasion de fêtes de départ à la retraite, de

déjeuners, dîners, pique-niques et autres réunions d'anciens. Nous vous invitons à partager ces événements avec nous. Nous pouvons afficher les annonces sur notre site Internet et dans notre calendrier des événements. Après l'événement, nous pouvons aussi publier les reportages et les photos sur notre site.

Bref, ce site peut être amusant, dynamique, intéressant et instructif. Nous vous encourageons à nous envoyer vos histoires, vos photos, vos annonces, et vos commentaires, et à promouvoir le site auprès de vos amis.

Appel à tous les retraités

Êtes-vous un membre retraité du STT et recevez-vous une pension du Régime de pensions des travailleurs (euses) en télécommunications (RPTT) ? Si vous n'êtes pas déjà membre de la BCARTW, nous vous invitons à le devenir. Des renseignements sur l'association et les formulaires de demande sont disponibles sur le site Internet www.bcartw.ca. Si vous souhaitez nous parler, composez le 1-888-898-5755.

Vous êtes déjà membre ou n'êtes pas encore retraité ? Veuillez transmettre cette information à tout retraité que vous connaissez. Nous accueillons également à titre de membres associés les retraités qui n'ont pas encore commencé à recevoir leur pension.

La section locale R55 appuie la position des fiduciaires du RPTT sur les mises à jour de la pension

Lors de la réunion générale annuelle de la section locale R55, les membres ont voté à l'unanimité pour appuyer la politique des fiduciaires du RPTT de fournir des mises à jour annuelles aux membres actifs et de permettre une retraite anticipée à 55 ans avec 25 années de service. Si des fonds excédentaires sont disponibles, une augmentation ponctuelle serait alors examinée. Ces mises à jour seraient financées par les excédents du RPTT.



Standard téléphonique, vers 1950.

L'inégalité financière porte atteinte à la santé des Canadiens

Les gouvernements ont un rôle à jouer pour assurer une vie saine aux citoyens.

L'Association médicale canadienne (AMC) a publié les résultats d'un sondage indiquant que la santé des Canadiens souffre à cause de l'écart grandissant entre les riches et les pauvres au Canada. Les résultats montrent qu'un Canadien sur quatre qui gagne moins de 30 000 \$ par année dit avoir retardé l'achat de médicaments d'ordonnance ou cessé d'en acheter ; une personne sur quatre a sauté des repas.

Le sondage a été publié comme l'AMC tenait sa réunion annuelle, et faisait écho à des thèmes soulevés dans le discours

du médecin et éminent spécialiste des politiques de santé du Royaume-Uni, Sir Michael Marmot. Marmot est également l'ancien président de la British Medical Association et l'un des principaux conseillers du gouvernement britannique. Dans son allocution à la communauté médicale, il a dit que les gouvernements ont la responsabilité morale de « rendre plus facile pour les gens d'être en bonne santé. »

Marmot a suggéré que toute politique gouvernementale doit être évaluée « pour son impact probable sur la vie que les gens peuvent mener », et, par extension, son impact sur leur santé. Marmot est bien connu pour avoir dirigé l'étude historique de Whitehall sur les fonctionnaires

britanniques, une recherche sur la relation entre la santé et la situation sociale.

Son discours a également mis l'accent sur le rôle que les gouvernements doivent jouer dans la création des conditions permettant aux personnes de vivre une vie saine.

« Cela inclut de donner à chaque enfant le meilleur départ possible dans la vie, la création d'emplois équitables et de bonnes conditions de travail et un niveau de vie saine pour tous », a-t-il dit.

Article fourni par le SNEGSP / CALM

STT

**Infos de dernière heure :
1-888-986-3971**

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Siège social à Burnaby
5261, rue Lane
Burnaby, BC V5H 4A6
TÉLÉPHONE : 604-437-8601
TÉLÉCOPIEUR : 604-435-7760

Kelowna

#403-1630, rue Pandosy
Kelowna, BC V1Y 1P7
TÉLÉPHONE : 250-860-5025
TÉLÉCOPIEUR : 250-860-6737

Prince George

#102-3645, 18e avenue
Prince George, BC V2N 1A8
TÉLÉPHONE : 250-960-2220
TÉLÉCOPIEUR : 250-563-2379
TÉLÉCOPIEUR SANS FRAIS :
1-888-700-9318

ALBERTA

Calgary
#402-5940, MacLeod Trail SW
Calgary, AB T2H 2G4
TÉLÉPHONE : 403-237-6990
TÉLÉCOPIEUR : 403-802-2381

Edmonton

#1280-5555 Calgary Trail NW
Edmonton, AB T6H 5P9
TÉLÉPHONE : 780-444-6945
TÉLÉCOPIEUR : 780-488-6911

ONTARIO

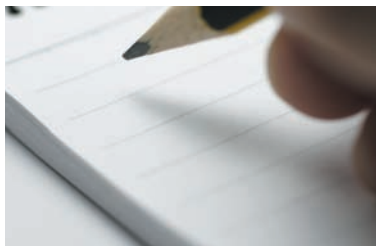
Scarborough
#901-10 Milner Business Court
Scarborough, ON M1B 3C6
TÉLÉPHONE : 416-506-9723
TÉLÉCOPIEUR : 416-506-9722

QUÉBEC

Westmount
#540-4060, rue Ste-Catherine O.
Westmount, QC H3Z 2Z3
TÉLÉPHONE : 514-788-8811
TÉLÉCOPIEUR : 514-788-8813

RETRAITE/AVANTAGES DES TT

#303-4603, Kingsway
Burnaby, BC V5H 4M4
RETRAITE : 604-430-1317
AVANTAGES : 604-430-3300
TÉLÉCOPIEUR : 604-430-5395
SITE INTERNET : www.twplans.com



Merci pour le généreux cadeau de retraite de 1000 \$, ma pension du STT, et mon certificat de membre honoraire à vie. Durant mes 31 années avec BC Tel / Telus, j'ai été témoin de beaucoup de changements au sein du Syndicat. J'ai connu deux fermetures de bureaux et trois situations excédentaires. Inutile de dire que chaque expérience était un peu troublante et m'a causé une certaine inquiétude. Grâce au dévouement et aux efforts consentis par les conseillers et les agents de STT dans chaque cas, mon anxiété et mon inquiétude se sont dissipées. J'ai pu mener avec succès une carrière très agréable avec la Société.

Je serai éternellement reconnaissant à tous les membres du STT avec qui j'ai eu l'honneur de travailler ou que j'ai eu le plaisir de connaître, et à tous les membres qui ont travaillé sans relâche pour nous tous. C'est à cause d'eux que nous avons tous bénéficié des conditions de travail plus sûres, de bons avantages sociaux, des salaires décentes et de l'égalité. Je souhaite du succès et de la chance au STT et à tous les membres actuels, passés et futurs.

En toute solidarité,
Gary Hessler
Anciennement de la Section locale 35

Nous tenons à vous remercier pour notre cadeau de retraite de 1000 \$ que ma femme et moi venons de recevoir. Nous avons tous deux travaillé plus de 30 ans avec BC Tel / Telus et nous nous comptons très chanceux d'avoir été représentés par vous tout au long de ces années. C'est grâce à vous que nous sommes en mesure de profiter de nos années dorées.

Sincèrement,
Randy et Sally Shillingford
Anciennement de la Section locale 5

J'aimerais remercier la Société de secours mutuel du STT pour le cadeau de retraite de 1000 \$. C'est très apprécié.

Merci !
Sue Milton
Anciennement de la Section locale 8

Je tiens à exprimer ma gratitude au STT après avoir reçu ma trousse de retraite le mois dernier. J'apprécie également le cadeau de retraite de 1000 \$ que j'ai reçu ainsi que ma demande d'adhésion à la Section locale R55 pour les membres retraités.

J'ai travaillé pour BC Tel et Telus pendant plus de 30 ans et j'ai été très fier d'être un membre du STT. De nombreux avantages sociaux, augmentations de salaire et concessions au cours de ces nombreuses années ont été le résultat direct du travail acharné du STT.

J'ai eu le privilège de travailler avec des gens merveilleux et dévoués pendant toutes ces années et j'ai beaucoup de bons souvenirs de ma carrière.

J'ai hâte de revoir des visages familiers lors des réunions et des événements organisés par ma nouvelle section locale pour les retraités. Un merci

Lettres de remerciements

spécial à Grace (Grace Jones, Services aux membres) pour m'avoir aidé avec mes choix et options. Cela a été très utile.

Encore une fois, merci beaucoup pour vos années de soutien de la part d'un membre reconnaissant.

En toute solidarité,
David Campbell
Anciennement de la Section locale 10

Merci beaucoup pour tout ce que vous faites tout au long de l'année. Nous vous souhaitons une merveilleuse fête du Travail.

En toute solidarité,
Alistair et Polly Hawkins
Section locale 10, Section locale 31

Quatrième rallye annuel de motos du STT à Toad Rock

Texte soumis par : Keith Streng, Section locale 36



Déjeuner de crêpes.

Le quatrième rallye annuel de motos du STT a eu lieu à Toad Rock le week-end du 22 au 24 juin 2012. Même si le temps n'était pas idéal, nous avons eu beaucoup de plaisir. Cet événement annuel est devenu un week-end de camping très populaire avec la participation d'un nombre croissant de fourgonnettes et de remorques de camping. Nous espérons de meilleures conditions météorologiques et plus de motos l'année prochaine. L'emplacement près d'Ainsworth Hot Springs est absolument magnifique. De nombreux participants ont profité de l'occasion pour également visiter Kaslo et Crawford Bay et y admirer le paysage. Merci à Sandy et Clayton Hunter d'avoir organisé le petit déjeuner aux crêpes du samedi. Toad Rock constitue une expérience de camping unique avec de petits chalets à louer ainsi que de grands sites de camping dans l'ambiance très détendue offerte par la propriétaire, Mary Laird. Nous espérons voir de nouveaux visages l'année prochaine lors de la 5e édition du rallye.

LE TRANSMETTEUR

LA PUBLICATION OFFICIELLE DU STT

Président du STT : GEORGE DOUBT
Vice-Présidents : BETTY CARRASCO, JOHN CARPENTER
Secrétaire-Trésorier : MICHAEL THOMPSON
Spécialiste des communications : DIANE PÉPIN

www.twu-stt.ca

editor@twu-stt.ca

PN: 40022297

Si impossible de livrer, retourner à : Circulation STT
5261, rue Lane, Burnaby, BC V5H 4A6

